

à CARREFOUR VOYAGES

36 rue Ballainvilliers

63000 Clermont-Ferrand

Le 21 juin 2014 (lettre remise en main propre au gérant de la boutique)

Madame, Monsieur,

Nous vous écrivons au sujet de la campagne de publicité pour des voyages en Israël que vous effectuez en ce moment.

Savez-vous que l'État d'Israël ne cesse de coloniser la Palestine, contrairement au Droit international ?

D'après le droit international tel qu'indiqué dans la 4ème Convention de Genève (art. 49, p. 6) et par tous ceux qui l'ont ratifié, y compris la France, il est illégal pour la puissance occupante d'établir des colonies ou des infrastructures coloniales dans les territoires qu'elle occupe.

Et selon le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le transfert de population vers les territoires occupés constitue un crime de guerre. L'expansion continue de la colonisation dans les territoires palestiniens fait gravement obstacle à l'instauration d'une paix générale, juste et durable au Moyen-Orient.

Savez-vous qu'Amnesty International écrit dans un rapport du 27 février 2014 : « *L'armée et la police israéliennes utilisent une force inconsidérée en Cisjordanie. Les forces de sécurité israéliennes ont fait preuve d'un mépris criant pour la vie humaine en tuant des dizaines de civils palestiniens, dont des enfants, en Cisjordanie occupée au cours des trois dernières années, et ce dans une impunité quasi-totale.* »

Le rapport présente un ensemble d'éléments de preuve qui révèlent une pratique bien établie d'homicides illégaux et de blessures injustifiées visant les civils palestiniens en Cisjordanie, a déclaré Philip Luther, directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord d'Amnesty International. « *La fréquence et la persistance du recours à la force arbitraire et abusive contre des manifestants pacifiques en Cisjordanie par les soldats et les policiers israéliens – ainsi que l'impunité dont ils bénéficient – laissent à penser qu'il s'agit là d'une politique délibérée.* »

Amnesty International a recensé la mort de 22 civils palestiniens en Cisjordanie pour l'année 2013, dont au moins 14 dans le cadre de manifestations. La plupart étaient de jeunes adultes de moins de 25 ans. Au moins quatre étaient des enfants.

Savez-vous que dans la bande de Gaza, en 2008-2009, Israël a lancé 23 jours d'attaque, tuant plus de 1.400 Palestiniens dont 330 enfants. Les Nations Unies et les principales organisations de défense des droits humains ont accusé Israël d'avoir délibérément ciblé des civils, utilisé des armes interdites et commis des crimes de guerre voire des crimes contre l'humanité ?

Non, vous ne saviez pas ! Sinon vous ne feriez pas de la publicité pour des voyages en Israël, pays qui ne respecte ni le droit international, ni les droits humains, ni les résolutions de l'Onu.

Vous ne savez pas non plus que les Palestiniens n'ont pas accès à la Mer Morte, dans la vallée du Jourdain, dont l'accès leur est refusé par la puissance occupante israélienne. Nous vous conseillons la lecture d'un rapport d'Amnesty International à ce sujet.

Non vous ne saviez pas ! Sinon vous ne feriez pas de la publicité dans un de vos voyages, les « Merveilles d'Israël », pour que vos clients se baignent dans cette mer interdite aux Palestiniens.

Mais maintenant vous savez : vous savez que vous êtes complices d'un Etat qui pratique une politique de colonisation, et d'annexion de la terre et de l'eau contre le peuple palestinien. Nous vous demandons donc de retirer cette campagne pour des voyages en Israël, jusqu'à ce que celui-ci se conforme au droit international.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision et attendons votre réponse à ce courrier.

Dans l'attente, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Association Amitié Franco-Tunisienne Auvergne, Association Des Elus Communistes et Républicains 63, Association France Palestine Solidarité 63 (en lien avec la campagne BDS France), ATTAC 63, Confédération Générale du Travail-UD 63, Europe Ecologie Les Verts 63, FSU 63, Gauche Anticapitaliste-Ensemble 63, Jeunes Communistes de France 63, Ligue des Droits de l'Homme Clermont-Riom, Nouveau Parti Anticapitaliste 63, Parti Communiste Français-Fédération 63, Parti de Gauche 63, RESF 63, UNEF Auvergne, Union Syndicale SOLIDAIRES-Auvergne

(contact : AFPS 63, 88 rue de l'Oradou, 63000 Clermont-Ferrand, afps.pdd@gmail.com)